

L'Ifremer fait la tournée des bars Des campagnes de marquage de bars pour mieux connaître l'espèce

Après quatre campagnes de marquage de bars menées en 2014 (Dunkerque, Saint-Quay-Portrieux, La Turballe et Capbreton), l'Ifremer poursuit les campagnes sur quatre nouveaux sites en 2015. Elles se dérouleront à Port-en-Bessin (Basse-Normandie) du 1^{er} au 14 juin et à Audierne (Bretagne) du 8 au 21 juin, puis en septembre à Saint-Malo (Bretagne) et à La Cotinière (Poitou-Charentes). Ces opérations, qui permettront de marquer 1200 bars adultes au total, visent à mieux connaître l'espèce et mieux comprendre la structure de la population par l'analyse des comportements migratoires.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet national de recherche BARGIP qui sera conduit jusqu'en 2017 par l'Ifremer en partenariat avec le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture), le Comité National des Pêches Maritimes et Elevages Marins (CNPME) et France Filière Pêche (FFP).

En savoir plus : wwz.ifremer.fr/bar

100 euros de récompense

Les pêcheurs professionnels et de loisir qui capturent des poissons marqués doivent contacter l'Ifremer. Cent euros de récompense seront remis pour le retour du poisson et de ses marques. Cette opération n'a pas de limitation de durée. En effet, plus les marques récupérées sont anciennes, plus l'intérêt des informations recueillies est grand.

Introduites dans la cavité abdominale des poissons sous anesthésie, les marques électroniques permettent d'enregistrer toutes les minutes la température et la profondeur, données qui permettent d'analyser les mouvements et migrations des individus recapturés.

Pour chaque campagne de marquage, deux navires sont affrétés par le CNPME : un navire chargé de la pêche, et un navire hôpital, sur lequel sont effectués les marquages et les relâchers des poissons marqués. La capture est réalisée par des pêcheurs professionnels à la ligne ou à la palangre.



100 € de récompense*

Marquage de bars

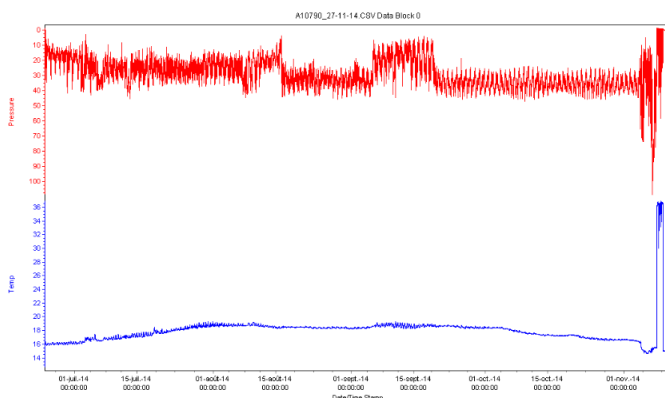
marques externes
OU
tatuage bleu
OU
marque électronique dans la cavité abdominale

Si vous trouvez un bar marqué ou une marque électronique notez la date et le lieu de récupération conservez le poisson entier avec ses marques

Contactez l'Ifremer :

- wwz.ifremer.fr/bar
- merl@ifremer.fr
- tél. +33 (0)6.85.62.76.88

* Pour le retour du poisson entier avec ses marques à un tirage au sort de 1000 €.



Exemple de données de température et de pression issues d'une marque électronique.

Cette marque d'un poisson relâché le 27 juin 2014 à Saint-Quay-Portrieux, a été retrouvée le 20 novembre 2014 sur la plage du Trez Hir en rade de Brest. En fin de séquence, le profil de température (en bleu) montre une élévation brutale de la température : le poisson a été avalé par un mammifère marin ! La marque a été ensuite excrétée et, flottante, elle a dérivé jusqu'à son échouage.

Quelles migrations ?

Entre 2010 et 2012, des expériences pilotes menées en partenariat par l'Ifremer et le Parc Naturel Marin d'Iroise, ont montré que certains individus entreprennent des migrations hivernales (de reproduction) sur de grandes distances avant de revenir en mer d'Iroise l'été suivant. Les marquages conduits en 2014 et 2015 devraient révéler les comportements à plus grande échelle et permettront d'analyser notamment les échanges entre grandes zones géographiques (mer du nord, Manche, mer celtique, golfe de Gascogne). A ce jour, plus de 80 marques ont été récupérées, sur 569 poissons relâchés au cours des campagnes menées en juin et septembre 2014.

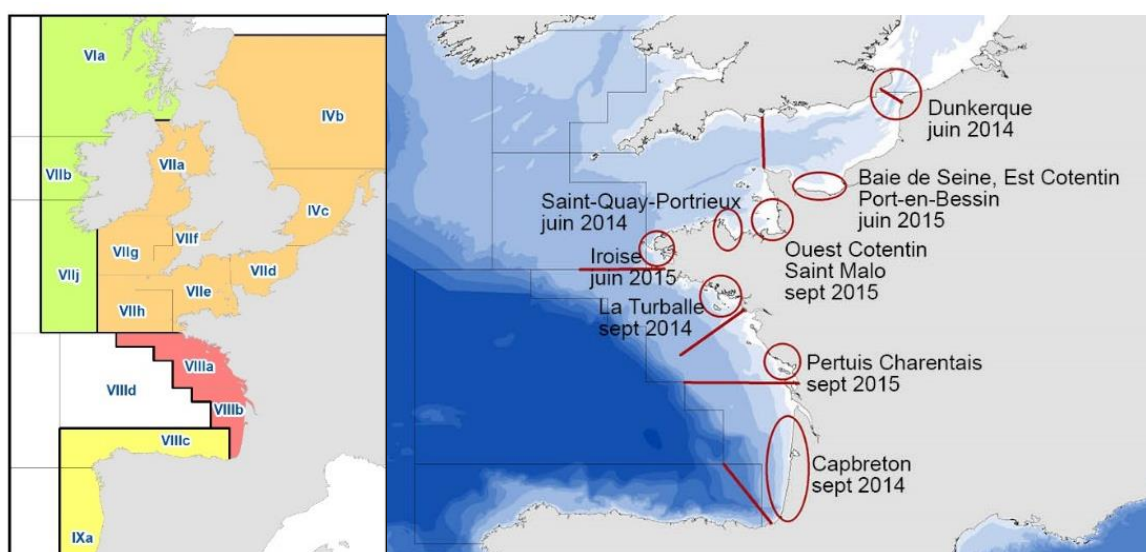


Relâché d'un bar marqué, lors de la campagne de marquage à Saint-Quay-Portrieux en juin 2014.
© Ifremer/Stéphane Lesbats

Le bar, une espèce mal connue

S'il s'en pêche environ 8000 tonnes par an sur la façade atlantique en France (5000 à 5500 tonnes par les professionnels et 2300 tonnes par les pêcheurs de loisir) et 10000 tonnes à l'échelle européenne, le bar reste une espèce mal connue dans son milieu naturel. Existe-t-il en Atlantique Nord-Est plusieurs populations de bars entre lesquelles il n'y a que peu d'échanges d'individus (on considère actuellement quatre stocks de bar comme le montre la figure de gauche ci-dessous) ou n'existe-t-il qu'un seul stock qui nécessite des mesures de gestion applicables à la zone dans son ensemble ? Quelles sont les grands schémas migratoires de l'espèce, les principales zones de reproduction, et d'alimentation ? Le phénomène de « homing » (chaque poisson retourne sur un lieu précis de reproduction ou d'engraissement année après année) est-il une caractéristique de l'espèce ?

Cette opération de marquage à grande échelle sur 8 zones du littoral atlantique français vise à répondre à ces questions afin de mieux gérer cette espèce.



A gauche : les quatre stocks de bar actuellement considérés sur la façade ouest de l'Europe.
A droite : les huit zones des campagnes de marquage des bars adultes en 2014 et 2015.